

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11) Numéro de publication:

0 020 842
A2

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 79400986.0

(51) Int. Cl.³: **A 47 B 96/14**

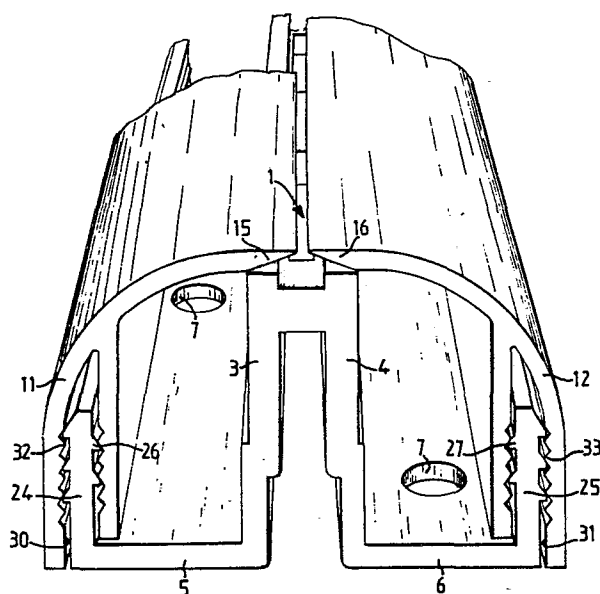
(22) Date de dépôt: 07.12.79

(30) Priorité: 08.06.79 FR 7914725

(71) Demandeur: **Reith, Charles, 14, rue Saint Louis en l'île, F-75004 Paris (FR)**(43) Date de publication de la demande: 07.01.81
Bulletin 81/1(72) Inventeur: **Reith, Charles, 14, rue Saint Louis en l'île, F-75004 Paris (FR)**(84) Etats contractants désignés: **AT BE CH DE FR GB IT LU NL SE**(74) Mandataire: **Roger-Petit, Jean-Camille et al, OFFICE BLETRY 2, Boulevard de Strasbourg, F-75010 Paris (FR)**(54) **Profilé à crémaillère.**

(57) Ce montant à crémaillère est du type de profilé métallique à section en double U dont les branches médianes sont réunies par la crémaillère proprement dite et dont les branches latérales sont moins hautes que les précédentes. Il est équipé de rubans en matériau souple qui cachent les fixations sur leur support des fonds de l'U du profilé.

Cette fixation est obtenue en prévoyant le long d'un des bords de ces rubans des moyens de clipsage sur les branches latérales de chaque U. Le bord opposé de chaque ruban est en forme de lèvres mince surplombant la crémaillère pour le cacher partiellement tout en permettant l'introduction des consoles, butoirs etc.



EP 0 020 842 A2

Profilé à crémaillère

La présente invention a pour objet un montant profilé à crémaillère constitué par un profilé à section en forme de double U, dont les branches médianes adjacentes sont réunies par la crémaillère et dont les bases se poursuivent par deux
5 retours d'équerre coudés vers l'extérieur, les premiers formant appuis, percés de trous servant de fixation par vis sur le support et les seconds, moins hauts que le profilé, de butée éventuelle de panneaux.

Il a déjà été proposé de camoufler le profilé par des
10 contre-profils agencés de façon à cacher les vis de fixation du profilé sur son support (Brevets FR 2 039 207 et 7 900 930) toutefois la fixation de ces contre-profils soulève de grandes difficultés, ne permet pas leur enlèvement ou leur chargement aisés et exige une réalisation particulière du profilé.

Or on a trouvé, suivant la présente invention, une
15 réalisation d'un profilé métallique à crémaillère auquel peuvent s'adapter facilement et sûrement des contre-profils en matière plastique de toutes formes, couleurs et dimensions, qui sont interchangeables et cachent presque entièrement la
20 crémaillère.

Sur une crémaillère en forme de deux U à branches parallèles de hauteurs inégales viennent se clipser sur les branches latérales des U deux contre-profils comportant sur leur bord libre en regard de la crémaillère des lèvres souples
25 cachant les perforations de la crémaillère tout en permettant d'enclencher tous les accessoires, consoles, pattes d'accrochage etc...

La fixation de chaque contre-profil est réalisée en formant à la base du contre-profil une rainure qui vient coiffer à force la branche latérale de l'U du profilé.

5 Cette rainure et la branche du profilé sont préférablement dentelées pour améliorer la fixation.

La rainure de la base du contre-profil peut être réalisée de toute manière, par exemple en formant au moulage une fourche ou rainure d'une largeur au plus égale à celle de la branche latérale du profil sur laquelle elle est engagée.

10 Une fixation inverse pourrait être envisagée en réalisant une fente dans la branche latérale du profilé dans laquelle sera enfoncée à force la branche latérale du profilé.

Le clipsage du contre-profil peut se faire de face et non plus par côté sur un montant déjà en place, par exemple du sol au plafond.

Il devient donc possible de changer à peu de frais un contre-profil d'une certaine forme ou couleur par un contre-profil adapté à l'ambiance.

20 Comme les vis de fixation des profils sur un support sont cachées par les contre-profils tout en restant d'un accès facile, on peut utiliser toutes sortes de moyens de fixation et notamment des vis sans fraisage.

Il est à noter que le profil peut être utilisé sans contre-profil, par exemple pour poser des panneaux en butée sur les branches latérales et contre les branches médianes du profil.

25 On décrira plus en détail ci-après une réalisation d'un ensemble montant profilé et contre-profil ou cache suivant l'invention, en référence au dessin annexé sur lequel :

la figure 1 est une vue en perspective de bas en haut de cet ensemble avec partie en arrachement.

La figure 2 est une vue en perspective d'une console en place sur la crémaillère.

La figure 3 est une vue en coupe d'une variante.

35 La figure 4 est une vue en coupe d'un montant profilé avec un contre-profil en métal léger, aluminium par exemple.

Le profilé est du type en double U dont les branches médianes parallèles 3, 4 forment entre elles la crémaillère 1 et se raccordent à la base à des retours d'équerre vers l'extérieur 5, 6 destinés à se fixer sur le support, mur ou cloison, par des vis (non représentées) engagées dans les

perçages 7.

Ces retours d'équerre se raccordent à des retours d'équerre 24, 25 qui forment les branches latérales du profilé en U et sont de moindre hauteur que les branches médianes 3, 4.

5 Ces branches latérales présentent de préférence des dentelures 26, 27.

10 Sur ce montant profilé sont clipsés les contre-profils 11, 12, de toutes formes courbes ou planes, toutes dimensions et couleurs qui sont destinés à cacher les fixations du profilé sur son support et même partiellement la crémaillère.

15 Ce clipsage peut être réalisé en prévoyant de moulage à la base de chaque contre-profil une rainure 30, 31 d'une largeur au plus égale à celle des branches latérales du profilé, approximativement d'une longueur égale à la hauteur des branches 24, 25 et préférablement munies de dentelures 32, 33, coopérant avec les dentelures 26, 27 des branches quand chaque contre-profil est engagé à force sur chaque branche du profilé.

10 Les extrémités libres 15, 16 des contre-profils 11, 12 sont taillées en lèvrssouples pour cacher partiellement la crémaillère 1 tout en permettant l'introduction des queues de consoles (figure 2).

15 Au lieu de moule de base de chaque contre-profil 11, 12 en forme de fourche, on peut prévoir dans chaque branche 24, 25 une fente 10 préférablement dentelée intérieurement dans laquelle on engage à force la base dentelée 28 de chaque contre-profil.

20 Si l'on veut se servir de ce montant profilé pour monter des panneaux latéraux, on se passe des contre-profils, les panneaux reposant, de façon connue par le Brevet précité FR 1 506 353, sur les branches latérales 24, 25 du profilé en butée sur elles et contre les branches médianes 3, 4.

En crémaillère d'extrémité on peut utiliser un seul cache s'harmonisant avec l'ambiance.

25 La mise en place ou l'enlèvement des contre-profils, s'effectue sans difficulté et sans détériorer ni le profilé ni les contre-profils, même si ces derniers sont réalisés en matière souple telle que du PVC.

4

On peut aussi utiliser des contre-profils en métal léger, l'aluminium par exemple : dans ce cas on peut améliorer la tenue de chaque contre-profil sur le montant en prévoyant une languette intérieure partant du bord libre du contre-
5 profil et qui vient s'appliquer contre les branches médianes du profilé.

On a ainsi représenté sur la figure 4 un montant profilé 35 avec une crémaillère 1 à double perforation et des contre-
10 profils 11, 12 qui présentent le long de leur bord libre une languette 36, 37 qui vient s'appliquer contre les branches médianes 3, 4 du profilé pour assurer une tenue complémentaire des contre-profils sur le montant.

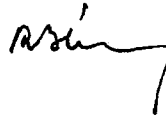
Il doit être entendu que l'on peut, sans s'écarter du domaine de l'invention, combiner plusieurs montants à crémail-
15 lère pour former un ensemble en forme de poteau tubulaire à plusieurs crémaillères suivant différents plans.

QUATRE PAGES.-

P/P de Charles REITH

6

L'un des Mandataires,



REVEINDICATIONS DE BREVET

1. Profilé à crémaillère du type en forme de double U à branches latérales parallèles moins hautes que les branches médianes, réunies par la crémaillère, sur lequel est clipsé un cache en matériau souple amovible et interchangeable, caractérisé en ce que le cache est constitué par un couple de contre-profils 11, 12 de toutes formes, dimensions et couleurs dont chacun est conformé à son bord inférieur pour se fixer à force sur une branche latérale 24, 25 du profilé.

2. Profilé suivant la revendication 1, caractérisé en ce que la fixation de chaque contre-profil 11, 12 sur les branches latérales 24, 25 du profilé est réalisée par la formation à la base de chaque contre-profil d'une rainure 30, 31 coiffant à force une branche latérale 24, 25 du profilé.

3. Profilé suivant la revendication 1, caractérisé en ce que les rainures 30, 31 des bords fourchus ou rainures des contre-profils 11, 12 et les branches latérales 24, 25 du profilé sont dentelées.

4. Profilé suivant la revendication 1, caractérisé en ce que les bords libres des contre-profils 11, 12 sont taillés en lèvres souples 15, 16 au droit de la crémaillère 1.

5. Profilé suivant la revendication 1, caractérisé en ce que les rainures 30, 31 sont de longueur approximativement égale à la hauteur des branches latérales 24, 25 du profilé et de largeur au plus égale à celle desdites branches.

6. Profilé suivant la revendication 1, caractérisé en ce que la fixation de chaque contre-profil sur le profilé est réalisé par la formation d'une fente 10 dans chaque branche latérale 24, 25 du profilé dans laquelle s'engage à force le bord inférieur de chaque contre-profil 11, 12.

7. Montant profilé à crémaillère destiné à être fixé sur un support quelconque et formé par un double U dont les branches médianes parallèles sont réunies par la crémaillère, dont les branches latérales sont de moindre hauteur que les branches médianes et dont les fonds sont percés de lumières pour le passage des organes de fixation sur le support, ledit montant pouvant être associé à un couple de contre-profils amovibles, en matériau souple, de forme, de dimensions et de couleurs quelconques formant cache pour le profilé, chaque

contre-profil présentant d'une part le long d'un de ses bords une rainure continue venue de moulage, de profondeur égale à la hauteur des branches latérales du profilé et de largeur au plus égale à celle desdites branches, qu'elle vient coiffer, ladite rainure et lesdites branches étant pourvues de dentelures coopérantes, et d'autre part le long de son autre bord une lèvre mince cachant partiellement la crémaillère qu'elle surplombe.

5
10 8. Profilé à crémaillère suivant la revendication 1 caractérisé en ce que le bord libre de chaque contre-profil 11, 12 présente une languette intérieure 36, 37 s'appliquant élastiquement contre les branches médianes 3, 4 du profilé.

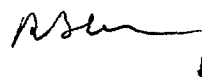
15 9. Montant profilé à crémaillère suivant la revendication 7 caractérisé en ce que le bord libre de chaque contre-profil présente une languette interne souple destinée à s'appliquer élastiquement contre la face externe des branches médianes du profilé à crémaillère.

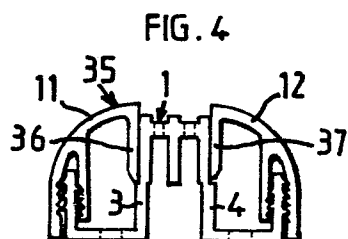
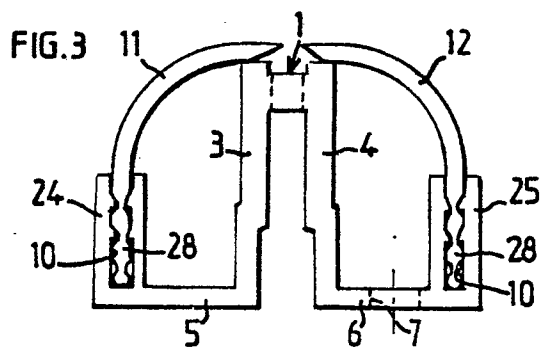
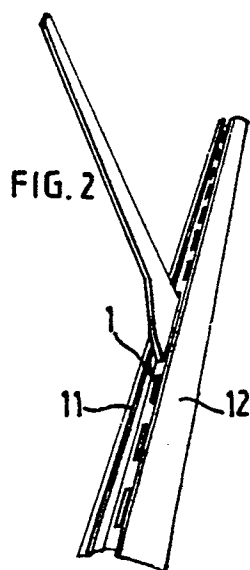
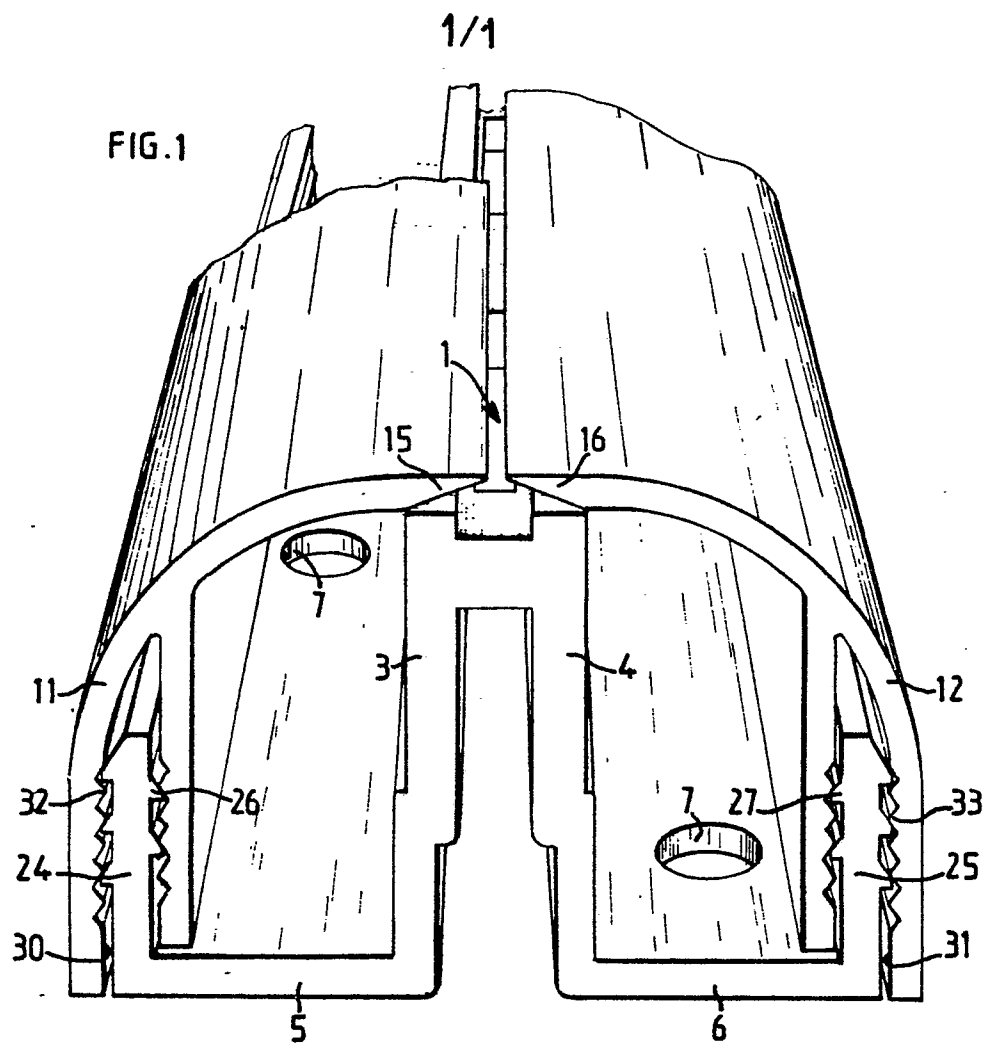
20 10. Ensemble de montants profilés à crémaillère suivant les revendications 8 et 9 constituant un poteau tubulaire à crémaillères multiples à une ou plusieurs perforation.

DEUX PAGES.-

P/P de Charles REITH

6
L'un des Mandataires,





P/P de Charles REITH
L'un des Mandataires,